

Département du nord

Arrondissement de
Douai

OBJET

Vente de terres à
Nomain

Résultat du vote

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ORCHIES

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 059-265904490-20230314-DEL2023VENTE-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-trois, le 14 mars, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la vice-présidence de M. Ludovic ROHART, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite 2 mars 2023, conformément à la loi.

Présents : LUDOVIC ROHART, CARINE GAU, GILDA GRIVON, JEAN-PIERRE GUENOT, ROGER VANDEVYVER, JOSIANE VERIN, PATRICK FREMAUT, CATHERINE LECOINTRE, FRANCIS MASCLÉ, GERARD CAMBIEN, MIREILLE VERHEYE-PALCY

Excusés : NELLY THIEFFRY, ANNE-SOPHIE DEBERDT, MARIE-JOSEE MASSON, DOMINIQUE LEMAIRE, JEAN-MARIE VERNET

Absents :

Monsieur Jean LEROY, locataire à NOMAIN, de trois parcelles appartenant au Centre Communal d'Action Sociale, cadastrées :

- Section A 764 la Rosière de 34a 35ca
- Section A 601 Couture de la rue de Lannoy de 80a 60ca
- Section B492 Couture du pont du nid de 15a 00ca

Sollicite l'achat de ces trois parcelles.

La Commission Administrative,

Après avoir délibéré

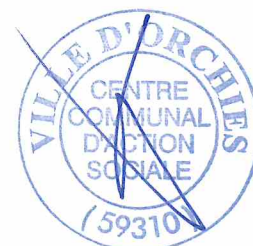
DECIDE un avis favorable pour la vente au prix de 8 000€.

Désigne Monsieur le Président pour signer l'acte de vente à intervenir dans ces conditions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Président,

Ludovic ROHART



Délibération transmise en
Sous-Préfecture de DOUAI le
Publiée le
Certifié exact
Le Président,

DGS